

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP
Affaire suivie par : Hélène FOURNIER
Courriel : Helene.fournier@ars.sante.fr
Téléphone : 05 34 30 27 75
Télécopie : 05 34 30 26 46

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2018

**Commission Départementale des Soins
Psychiatriques**

GARD (30)

I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2018

Voir tableau chiffré joint en annexe

Globalement, **931** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2018 soit 2 de plus qu'en 2017 représentant une très légère augmentation de **0.22%**.

➤ 735 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :

- 63 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 563 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 109 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Pour l'exercice 2018, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement sont stables (736 dossiers en 2017).

➤ 196 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :

- 8 mesures (Art L.3213-1)
- 104 mesures suite à un arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 1 mesure (Art L.3213-7 avec maintien)
- 83 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Pour l'exercice 2018, les mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat ont augmenté de **3** mesures par rapport à l'exercice 2017.

Les mesures « détenus » ont diminués de **-12.63%** par rapport à l'exercice 2017 alors que les mesures suite à un arrêté du Maire (Art L.3213-2) ont augmentés de **30%**.

II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT

Pour l'exercice 2018, **109** mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **14.83 %** des mesures de SDDE. Leur nombre a augmenté par rapport à l'exercice de 2017.

Les mesures « **urgentes** » avec un certificat représentent **76.60%** des mesures de SDDE soit **563** mesures et sont en légère augmentation (5 mesures de plus par rapport à l'exercice 2017).

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **91.43 %** des mesures de SDDE soit **672** mesures.

Par rapport à l'exercice 2017, on constate une augmentation de **25** mesures soit **3.86%**.

III – SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

➤ Composition de la C.D.S.P.

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques était la suivante :

- magistrat,
- psychiatre au Centre Hospitalier Le Mas Careiron d'Uzès,
- médecin généraliste,
- médecin psychiatre libéral,
- représentant l'UNAFAM,
- représentant des usagers en psychiatrie.

➤ Fonctionnement de la C.D.S.P.

La commission s'est réunie **4 fois** en 2018, une fois au CH Le Mas Careiron à Uzès, une fois au CH à Alès et deux fois au CHU Nîmes.

Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « **péril imminent** » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an soit **98 dossiers** :

- SDDE 96 dossiers dont 23 mesures « **péril imminent** »
- SDRE 2 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

➤ Visites

La commission a effectué une visite dans chaque établissement au cours de l'année 2018:

- l'unité « MINKOWSKI » au CH Le Mas Careiron d'Uzès
- l'unité B au CH Alès
- l'unité des soins intensifs du CHU Nîmes pôle psychiatrie.

15 patients dont la mère de l'un d'eux ont été reçus par la CDSP au cours de l'année.

➤ Plaintes et requêtes

La commission a pris connaissance de 9 courriers adressés au président de la CDSP.

Fait à Toulouse, le 23 janvier 2019

Le Président de la C.D.S.P.

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DU GARD

Département : Gard (30)
 Période du : 01/01/2018
 au : 31/12/2018

I - Données de cadrage

ATTENTION / Les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2018+ celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2018

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	1224
- dont nombre total de SDRE et SDJ	293
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	30
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	155
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	15
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP avec maintien	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	8
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	83
- dont nombre total de SDDE	931
- dont nombre de SDT	101
- nombre de SDTU	700
- nombre total de SPI	130
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	211
- dont nombre de SDRE et SDJ	82
- dont nombre de SDDE	129
(dont nombre de SPI : 13)	
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	872
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	176
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	11
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	97
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	1
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	64
- dont nombre de levées de SDDE	696
(dont nombre de SPI : 107)	

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU 31/12/2018

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	0
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

Nombre de réunions	4
Nombre de visites d'établissements	3
Nombre total de dossiers examinés :	98
- dont SDRE et SDJ	2
- dont SDDE	73
- dont SPI	23
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	76
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	1
- SDRE et SDJ en programme de soins	1
- SDDE en hospitalisation complète	15
(dont SPI : 0)	
- SDDE en programme de soins	59
(dont SPI : 1)	
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	9